



Environnement
Canada

Environment
Canada



**ÉTATS FINANCIERS
MINISTÉRIELS
(non audités)
2014-2015**

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour 2014-2015

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction d'Environnement Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'Environnement Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Environnement Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'Environnement Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne d'Environnement Canada sont examinées dans le cadre du travail effectué par le personnel de la vérification interne, qui procède à des vérifications périodiques des différents secteurs opérationnels d'Environnement Canada, et par le Comité consultatif de la vérification externe, qui examine le caractère adéquat des systèmes de contrôle et des rapports financiers, qui donne des conseils au sous-ministre pour le maintien de ce caractère adéquat, et qui fait des recommandations au sous-ministre d'Environnement Canada quant aux états financiers.

Les états financiers d'Environnement Canada n'ont pas été audités.

(la version originale anglaise a été signée par)

Michael Martin

Sous-ministre

Gatineau (Canada)

Date :

(la version originale anglaise a été signée par)

Carol Najm

Dirigeante principale des finances

Gatineau (Canada)

Date :

État de la situation financière (non audité)

ENVIRONNEMENT CANADA

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2015	2014
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	140 231 \$	119 328 \$
Indemnités de vacance et congés compensatoires	29 904	30 053
Revenus reportés (note 5)	7 945	7 278
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 6)	11 123	11 761
Avantages sociaux futurs (note 7)	36 111	27 501
Passif environnemental (note 8)	122 609	110 916
Autres éléments de passif	449	33 592
Total des passifs	348 372	340 429
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	133 595	112 069
Débiteurs et avances (note 9)	16 821	18 980
Total des actifs financiers bruts	150 416	131 049
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 9)	(3 309)	(615)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(3 309)	(615)
Total des actifs financiers	147 107	130 434
DETTE NETTE MINISTÉRIELLE	201 265	209 995
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	1 164	1 251
Stocks (note 10)	9 257	8 426
Immobilisations corporelles (note 11)	361 863	375 757
Total des actifs non financiers	372 284	385 434
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE	171 019 \$	175 439 \$

Obligations contractuelles (note 12)

Passif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(la version originale anglaise a été signée par)

Michael Martin

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date:

(la version originale anglaise a été signée par)

Carol Najm

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date:

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Résultats prévus (note 2a)		
	2015	2015	2014
Charges			
Conservation de l'environnement naturel du Canada	343 194 \$	392 610 \$	379 749 \$
Information météorologique	243 667	278 474	292 326
Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution	385 832	291 533	276 391
Services internes	215 473	191 907	188 010
Total des charges	1 188 166	1 154 524	1 136 476
Revenus			
Ventes de biens et services	93 808	85 932	88 479
Autre revenus	8 524	30 483	16 305
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(13 737)	(26 128)	(14 500)
Total des revenus	88 595	90 287	90 284
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 099 571	1 064 237	1 046 192
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		955 945	998 469
Variations des montants à recevoir du Trésor		21 526	(23 026)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)		101 635	103 749
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérage (note 15)		(19 283)	-
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères (note 16)		(6)	(1 202)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		4 420	(31 798)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		175 439	143 641
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		171 019 \$	175 439 \$

Information sectorielle (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	4 420 \$	(31 798 \$)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	54 598	39 526
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(53 387)	(47 983)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 122)	(1 204)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(13 977)	(4 103)
Transfert entre ministères (note 16)	(6)	(20)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(13 894)	(13 784)
Variation due aux stocks (note 10)	831	161
Variation due aux charges payées d'avance	(87)	(87)
Diminution nette de la dette nette ministérielle	(8 730)	(45 508)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	209 995	255 503
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	201 265 \$	209 995 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

ENVIRONNEMENT CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 064 237 \$	1 046 192 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(101 635)	(103 749)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(53 387)	(47 983)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(13 977)	(4 103)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arriéré (note 15)	19 283	-
Variations de l'état de la situation financière :		
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer (note 4)	(20 903)	23 824
Diminution (augmentation) des indemnités de vacance et congés compensatoires	149	(1 746)
Augmentation des revenus reportés (note 5)	(667)	(816)
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs (note 7)	(8 610)	46 840
(Augmentation) diminution du passif environnemental (note 8)	(11 693)	9 888
Diminution des autres éléments de passif	33 143	202
Diminution des débiteurs et avances (note 9)	(4 853)	(10 262)
Diminution des charges payées d'avance	(87)	(87)
Augmentation des stocks (note 10)	831	161
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères	-	1 182
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	901 831	959 543
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	54 598	39 526
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 122)	(1 204)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	53 476	38 322
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution des obligations au titre d'immobilisation corporelles louées	638	604
Encaisse utilisée pour les activités de financement	638	604
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	955 945 \$	998 469 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

1. Pouvoirs et objectifs

Environnement Canada a été constitué en vertu de la *Loi sur le Ministère de l'Environnement*. Aux termes de cette *Loi*, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions du ministère de l'Environnement s'étendent aux affaires concernant :

- ✓ la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel (y compris la qualité de l'eau, de l'air et du sol);
- ✓ les ressources renouvelables, y compris les oiseaux migrateurs et les autres formes de flore et de faune d'origine non locale;
- ✓ l'eau;
- ✓ la météorologie;
- ✓ l'application de toute règle ou tout règlement établi par la Commission mixte internationale concernant les eaux frontalières;
- ✓ la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada relatifs à la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

Environnement Canada exécute son mandat en faisant la promotion des trois (3) résultats stratégiques suivants:

- ✓ **Conservation de l'environnement naturel du Canada**
L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures.
- ✓ **Information météorologique**
La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat.
- ✓ **Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution**
Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont réduites au minimum.

Le Programme des services internes comprend des groupes ayant des activités et des ressources connexes gérées de manière à faciliter la réalisation des programmes et atteindre les résultats stratégiques du ministère. Il s'agit de la base d'une approche pangouvernementale commune qui sert à planifier, créer, établir les budgets, faire les rapports et communiquer tous les services internes du gouvernement.

De plus, Environnement Canada possède des pouvoirs en vertu de plusieurs lois qui touchent la façon dont le ministère fonctionne. Les *Lois* les plus importantes sont les suivantes:

- ✓ *Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique*
- ✓ *Loi sur les ressources en eau du Canada*
- ✓ *Loi sur les espèces sauvages au Canada*
- ✓ *Loi sur la semaine canadienne de l'environnement*
- ✓ *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*
- ✓ *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*
- ✓ *Loi sur le ministère de l'Environnement*
- ✓ *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*
- ✓ *Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement*
- ✓ *Loi fédérale sur le développement durable*
- ✓ *Loi sur les pêches (sections 36 à 42)*
- ✓ *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux*
- ✓ *Loi sur la conservation du Lac Seul (1928)*
- ✓ *Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois*
- ✓ *Loi sur les additifs à base de manganèses*
- ✓ *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*
- ✓ *Loi sur la semaine de la protection de la faune*

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

- ✓ *Loi sur la quasi-élimination du sulfonate de perfluorooctane*
- ✓ *Loi sur les espèces en péril*
- ✓ *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps*
- ✓ *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Environnement Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Environnement Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015*.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Environnement Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Environnement Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Environnement Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations de Environnement Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que Environnement Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins déterminées sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le ministère a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services, ou des actifs qui seront utilisés ultérieurement.
- ✓ Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs d'Environnement Canada. Bien que l'on s'attend à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité relative à la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'Environnement Canada découlant du régime. La responsabilité d'Environnement Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, comme étant le répondant du régime.
- ✓ Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs et les prêts débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

(h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) Passif environnemental

Le passif environnemental est composé des coûts estimatifs liés à l'assainissement des sites contaminés ainsi que des coûts estimatifs liés aux obligations associées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et d'autres éléments de passif environnemental.

Sites contaminés :

On comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsque tous les critères suivants sont remplis : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation appliqué est tiré des taux d'intérêt débiteur mensuels du Trésor pour les périodes d'un an et plus. Les taux d'actualisation utilisés sont basés sur le taux associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif environnemental comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

(j) Stocks

Les stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure se composent de fournitures de météorologie, matériel électrique, gaz comprimés et acétylène, produits chimiques et connexes, matériel scientifique et technique ainsi que de véhicules tests. Ils sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

Les stocks destinés à la revente se composent d'imprimés, livres, cartes, formulaires ainsi que de papeterie et fournitures de bureau qui seront vendus dans le futur. Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

(k) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. Environnement Canada n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 40 ans
Matériel et outillage	2 à 30 ans
Véhicules	3 à 25 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail / de la vie utile

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(I) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

Environnement Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'Environnement Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 064 237 \$	1 046 192 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(53 387)	(47 983)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(13 977)	(4 103)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(101 635)	(103 749)
Recouvrements / ajustements des charges des exercices antérieurs	2 543	4 875
Diminution des charges à payer reliées au réaménagement des effectifs	155	2 020
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	4 985	(2 504)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	149	(1 746)
(Augmentation) diminution des indemnités de départ des employés (note 7)	(8 610)	46 840
(Augmentation) diminution du passif éventuel et environnemental (note 8)	(11 693)	9 888
Augmentation des stocks (note 10)	831	161
Autres	18 157	(10 984)
	(162 482)	(107 285)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	54 598	39 526
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arriéré	19 283	-
Charges payées d'avances	(87)	(87)
Paiements sur des contrats de location-acquisition	638	604
	74 432	40 043
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	976 187 \$	978 950 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées :

(en milliers de dollars)

	2015	2014
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	757 512 \$	767 737 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	66 984	63 789
Crédit 10 – Subventions et contributions	132 315	119 599
Montants législatifs	101 643	108 260
	1 058 454	1 059 385
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(755)	(1 420)
Crédits non reportables	(81 512)	(79 015)
	(82 267)	(80 435)
Total des autorisations de l'exercice en cours utilisées	976 187 \$	978 950 \$

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoeurs et des charges à payer d'Environnement Canada:

(en milliers de dollars)

	2015	2014
Crédoeurs - autres ministères et organismes	15 864 \$	11 813 \$
Crédoeurs - parties externes	93 173	75 935
Total des crédoeurs	109 037	87 748
Charges à payer	31 194	31 580
Total des crédoeurs et des charges à payer	140 231 \$	119 328 \$

Dans son *Plan d'action économique 2012*, le gouvernement du Canada a annoncé des mesures d'économie que les ministères devaient mettre en œuvre au cours des trois exercices subséquents, à compter de 2012-2013. En conséquence, le ministère a comptabilisé au 31 mars 2015 une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi d'un montant de 1 870 000 \$ (1 800 000 \$ en 2013-2014) dans ses charges à payer, pour les coûts estimatifs du réaménagement des effectifs. Le coût réel peut être différent de l'estimation.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

5. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Solde d'ouverture	7 278 \$	6 462 \$
Montants reçus		
Dons	1	314
Dépôts sur des projets à coûts partagés	2 007	4 029
Revenus constatés	(1 341)	(3 527)
Solde de clôture net	7 945 \$	7 278 \$

6. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

Le ministère a conclu des contrats de location-acquisition d'espace et de matériel d'une valeur de 18 198 560 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 9 462 848 \$ au 31 mars 2015 (18 198 560 \$ de valeur et 8 734 872 \$ d'amortissement cumulé au 31 mars 2014) tel que reflété dans la note 10. Les obligations pour les années à venir comprennent l'Université Carleton avec laquelle, le 13 octobre 2000, Environnement Canada a conclu un accord stipulant qu'il louerait des espaces à bureaux et laboratoires pour le Centre national de la recherche faunique (CNRF), au coût annuel de 1 300 000 \$ en vertu d'un contrat de location-acquisition venant à échéance en 2028.

(en milliers de dollars)	2015	2014
Exercice d'échéance		
2015		1 300 \$
2016	1 300 \$	1 300
2017	1 300	1 300
2018	1 300	1 300
2019	1 300	1 300
2020 et les exercices ultérieurs	10 400	10 400
Total des versements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	15 600	16 900
Moins : intérêts théoriques (5,63%)	4 477	5 139
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	11 123 \$	11 761 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

7. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés d'Environnement Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2014-2015, les charges s'élèvent à 61 199 436 \$ (65 844 996 \$ en 2013-2014). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,41 fois (1,6 fois pour 2013-2014) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,39 fois (1,5 fois en 2013-2014) les cotisations des employés.

La responsabilité d'Environnement Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, comme étant le répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Environnement Canada verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de se faire payer immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	27 501 \$	74 341 \$
Charge pour l'exercice	23 610	8 684
Prestations versées pendant l'exercice	(15 000)	(55 524)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	36 111 \$	27 501 \$

8. Passif environnemental

Le gouvernement a élaboré une « Approche fédérale en matière de lieux contaminés » qui incorpore une démarche de gestion des sites contaminés fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour l'environnement et la santé humaine.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

8. Passif environnemental (suite)

Environnement Canada a relevé environ 182 sites (187 sites en 2013-2014) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère a recensé environ 23 sites (22 sites en 2013-2014) pour lesquels des mesures sont possibles et un passif net de \$122 609 100 \$ (\$110 916 041 \$ en 2013-2014) a été comptabilisé. Ce passif représente la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour achever les travaux d'assainissement des sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers. On a utilisé la technique de la valeur actualisée nette à l'égard des sites auxquels devraient être associés des flux de trésorerie s'étendant sur de longues périodes futures.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2015 et du 31 mars 2014. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, on a utilisé les taux d'intérêt débiteurs du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux emprunts à échéances similaires pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux de mars 2015 vont de 0,61% pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,12% pour les emprunts qui échoient à 25 ans ou plus. Aucun recouvrement n'est estimé.

(en milliers de dollars)	Nombre de sites 2015	Passif estimé 2015	Dépenses totales estimées (non- actualisées) 2015	Nombre de sites 2014	Passif estimé 2014	Dépenses totales estimées (non- actualisées) 2014
Pratiques liées aux carburants ⁽¹⁾	8	22 257	25 404	8	17 870	20 668
Installations maritimes / Sites aquatiques ⁽²⁾	12	96 987	103 408	12	90 567	106 099
Parcs et aires protégées ⁽³⁾	3	3 365	3 425	2	2 479	2 514
	23	122 609 \$	132 237 \$	22	110 916 \$	129 281 \$

⁽¹⁾ Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes pratiques de manipulation du carburant, p. ex. Hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et ainsi que benzène, toluène, éthylbenzène et xylène (BTEX).

⁽²⁾ Contamination associée à l'exploitation d'actifs maritimes, p. ex. installations portuaires, ports, systèmes de navigation, phares, stations hydrométriques, où des activités telles que le transport et le stockage de carburants et l'utilisation de peinture contenant des métaux (p. ex. sur les phares) ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽³⁾ Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

8. Passif environnemental (suite)

Parmi les autres 159 sites, 49 sites ont été fermés après avoir été remis en état ou après avoir été évalués et jugés non contaminés et il existe 110 sites dont le passif estimatif n'a pas été déterminé, principalement en raison du fait que ces sites n'ont pas encore été entièrement évalués et que leur contamination n'a pas encore été confirmée, ou du fait qu'ils n'ont pas élaboré un plan détaillé de remise en état. Alors que les sites sont évalués, si l'on constate une contamination et si cette dernière excède la norme environnementale, un passif sera constaté dès qu'une estimation raisonnable pourra être réalisée.

Sur les 110 sites qui ne sont associés à aucun passif, 6 sont considérés comme étant prioritaire pour des évaluations futures. 61 sites sont considérés comme étant de priorité moyenne à faible, en fonction du niveau de risque peu élevé pour la santé humaine ou l'environnement. Ces sites feront l'objet d'une évaluation et d'un assainissement dès que les ressources pour le faire seront disponibles. 28 sites ne sont pas encore classifiés, car ils n'en sont qu'aux premiers stades des essais et la contamination n'a pas encore été déterminée. 15 sites ne sont pas considérés comme des domaines d'action prioritaire, car les renseignements indiquent l'absence probable de toute incidence environnementale ou menace pour la santé humaine significative; aucune mesure n'est probablement nécessaire, à moins que de nouveaux renseignements ne donnent lieu à des préoccupations plus importantes, auquel cas les sites seront réexaminés. Les renseignements sur 0 sites sont actuellement insuffisants pour pouvoir les classifier. Des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour classifier ces sites, mais ils ne sont pas disponibles pour le moment. Les sites seront réexaminés au fur et à mesure que les renseignements supplémentaires deviendront disponibles.

Les efforts suivis du gouvernement concernant l'évaluation des sites contaminés peut entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires. Tout élément de passif supplémentaire sera comptabilisé pendant l'exercice au cours duquel il sera connu et pourra être raisonnablement estimé.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du ministère :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Débiteurs – autres ministères et organismes	4 087 \$	5 818 \$
Débiteurs – parties externes	12 941	13 360
Avances aux employés	49	80
Sous-total	17 077	19 258
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(256)	(278)
Débiteurs bruts	16 821	18 980
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(3 309)	(615)
Débiteurs nets	13 512 \$	18 365 \$

10. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks.

(en milliers de dollars)	2015	2014
Imprimés, livres, cartes et formulaires	80 \$	68 \$
Papeterie et fournitures de bureau	487	417
Fournitures de météorologie	7 376	6 320
Matériel électrique	57	49
Gaz comprimés et acétylène	2	1
Produits chimiques et connexes	11	10
Matériel scientifique et technique	11	10
Véhicules tests	1 233	1 551
Total des stocks	9 257 \$	8 426 \$

Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré. La méthode comptable d'évaluation des stocks a été revue en 2014-2015 mais avec un impact minime sur 2013-2014 alors les montants n'ont pas été ajustés.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

11. Immobilisations corporelles

Coût (en milliers de dollars)	2014	Acquisitions	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations ⁽⁴⁾	2015
Terrains	25 421 \$	261 \$	54 \$	-	25 736 \$
Bâtiments	187 425	181	23 732	1 311	210 027
Travaux et infrastructure	7 006	192	28 042	-	35 240
Matériel et outillage	529 381	13 716	19 508	85 550	477 055
Véhicules ⁽²⁾	39 838	3 599	351	3 133	40 655
Améliorations locatives	37 654	-	(5)	-	37 649
Actifs en construction ⁽¹⁾	121 627	36 649	(59 164)	25 488	73 624
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	18 199	-	-	-	18 199
	966 551 \$	54 598 \$	12 518 \$	115 482 \$	918 185 \$

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	2014	Amortissement	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations ⁽⁴⁾	2015
Bâtiments	121 222 \$	7 934 \$	59 \$	1 332 \$	127 883 \$
Travaux et infrastructure	2 871	4 225	-	-	7 096
Matériel et outillage	400 024	35 546	222	83 742	352 050
Véhicules ⁽²⁾	28 629	3 241	(19)	3 047	28 804
Améliorations locatives	29 313	1 713	-	-	31 026
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	8 735	728	-	-	9 463
	590 794 \$	53 387 \$	262 \$	88 121 \$	556 322 \$

Valeur comptable nette (en milliers de dollars)	2014	2015
Terrains	25 421 \$	25 736 \$
Bâtiments	66 203	82 144
Travaux et infrastructure	4 135	28 144
Matériel et outillage	129 357	125 005
Véhicules ⁽²⁾	11 209	11 851
Améliorations locatives	8 341	6 623
Actifs en construction ⁽¹⁾	121 627	73 624
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	9 464	8 736
Valeur comptable nette	375 757 \$	361 863 \$

1. Les actifs en construction incluent: bâtiments, ouvrages de génie, logiciels et autres constructions.

2. La catégorie des véhicules comprend: véhicules routiers et non routiers, aéronefs, laboratoires mobiles, navires et embarcations.

3. Les ajustements comprennent des investissements additionnels et réductions de coûts pour une valeur comptable nette qui s'établit à 12 262 032 \$ ainsi que des transferts d'immobilisations corporelles avec les ministères de Pêches et Océans Canada et Défense Nationale pour un résultat net de 6 050 \$ sur la situation financière nette ministérielle. Les ajustements aux actifs en construction (59 163 880 \$) incluent 13 333 482 \$ d'investissements additionnels moins 72 497 362 \$ qui ont été mis en service.

4. L'évaluation et la radiation des actifs se sont finalisées en 2014-2015 après le décompte des actifs qui s'est terminé en 2013-2014, ce qui a résulté en la radiation d'actifs et d'actifs en construction pour une valeur nette aux livres de 27 361 336\$.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

12. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités d'Environnement Canada peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et des obligations en vertu desquels Environnement Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années afin de répondre à ses obligations contractuelles légales. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)	Contrats de location-exploitation	Paiements de transfert	Autres	Total
2016	7 915 \$	45 485 \$	29 596 \$	82 996 \$
2017	7 915	77 179	16 876	101 970
2018	7 915	66 683	2 377	76 975
2019	7 915	57 922	739	66 576
2020 et les exercices ultérieurs	181 469	996	11 060	193 525
Total	213 129 \$	248 265 \$	60 648 \$	522 042 \$

13. Passif éventuel

Des réclamations ont été faites auprès d'Environnement Canada dans le cours normal des activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Environnement Canada a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 8 725 000 \$ au 31 mars 2015 (8 550 000\$ en 2013-2014).

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Environnement Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du ministère :

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, Environnement Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, services juridiques et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Installations	52 612 \$	52 277 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	45 966	47 948
Services juridiques	1 905	2 336
Indemnisation des accidentés du travail	1 152	1 188
Total	101 635 \$	103 749 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada, les services informatiques offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés:

(en milliers de dollars)	2015	2014
Débiteurs – autres ministères et organismes	4 087 \$	5 818 \$
Créditeurs - autres ministères et organismes	15 864 \$	11 813 \$
Charges - autres ministères et organismes	169 394 \$	169 107 \$
Revenus - autres ministères et organismes	26 929 \$	28 456 \$

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

15. Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arrérage

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaire en arrérage en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaire en arrérage s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges d'Environnement Canada. Cependant, cela a occasionné l'utilisation des autorisations de dépenses supplémentaires par le Ministère. Avant la fin de l'exercice, ces paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arrérage ont été transférés à un compte central administré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

16. Transferts à destination/en provenance d'autres ministères

Au cours de l'année, Environnement Canada a reçu et a transféré des immobilisations corporelles avec les ministères de Pêches et Océans Canada et Défense Nationale pour un résultat net de 6 050 \$ (20 329 \$ en 2014-2015) sur la situation financière nette ministérielle affectant les catégories terrains, matériel et outillage ainsi que véhicules.

(en milliers de dollars)

Actifs :

	<u>2015</u>
Immobilisations corporelles (note 10)	(6 \$)
Total des actifs transférés	<u>(6)</u>
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	<u><u>(6 \$)</u></u>

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

17. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes d'Environnement Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Conservation de l'environne- ment naturel du Canada	Information météo- rologique	Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution	Services internes	2015	2014
Exploitation et administration						
Salaires et avantages sociaux des employés	185 048 \$	168 912 \$	182 246 \$	156 485 \$	692 691 \$	685 694 \$
Services professionnels et spécialisés	23 350	12 799	21 385	18 627	76 161	90 772
Installations	17 467	10 040	15 509	11 646	54 662	55 221
Amortissement des immobilisations corporelles	19 454	13 898	12 109	7 926	53 387	47 983
Autres services sous contrat	8 346	12 988	5 752	12 320	39 406	38 013
Matériel et fournitures	9 495	14 367	6 675	2 739	33 276	32 653
Locations	17 808	3 566	1 336	4 162	26 872	27 349
Voyages	10 686	7 712	5 498	2 884	26 780	30 063
Matériel et équipement	6 311	2 793	3 272	3 308	15 684	22 241
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	5 062	3 879	2 795	2 241	13 977	4 103
Passif environnemental	-	-	11 693	-	11 693	(9 888)
Réparation et entretien de l'équipement	3 736	3 519	2 130	673	10 058	14 607
Frais postaux	2 155	1 113	622	593	4 483	4 918
Services d'information – communications	901	360	2 044	435	3 740	3 482
Télécommunications	344	603	826	42	1 815	650
Frais et perceptions pour une affectation spéciale	920	-	65	-	985	980
Autres	1 088	16 960	794	(32 174)	(13 332)	9 455
Total des frais d'exploitation et d'administration	312 171	273 509	274 751	191 907	1 052 338	1 058 296
Paiements de transfert						
Organismes à but non lucratif	71 479	1 639	4 844	-	77 962	57 784
Autres pays et organismes internationaux	677	3 197	11 938	-	15 812	14 461
Autres niveaux de gouvernement au Canada	7 871	94	-	-	7 965	5 745
Autres paiements à des particuliers	256	35	-	-	291	38
Industrie	156	-	-	-	156	152
Total des paiements de transfert	80 439	4 965	16 782	-	102 186	78 180
Total des charges	392 610	278 474	291 533	191 907	1 154 524	1 136 476
Revenus						
Ventes de biens et services	38 812	39 248	7 039	833	85 932	88 479
Autre revenus	14 491	7 389	2 270	6 333	30 483	16 305
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(8 824)	(8 205)	(2 774)	(6 325)	(26 128)	(14 500)
Total des revenus	44 479	38 432	6 535	841	90 287	90 284
Coût de fonctionnement net	348 131 \$	240 042 \$	284 998 \$	191 066 \$	1 064 237 \$	1 046 192 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT CANADA

18. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Environnement Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour 2014-2015

Environnement Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour 2014-2015

Table des matières

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction	29
1. Introduction	29
2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement Canada	29
2.1 Gestion des contrôles internes.....	29
2.2 Ententes de service relatives aux états financiers.....	33
3. Résultats de l'évaluation ministérielle réalisée au cours de l'exercice 2014-2015 .	34
3.1 Efficacité conceptuelle des mesures de contrôle clés.....	34
3.2 Efficacité opérationnelle des mesures de contrôle clés.....	35
3.3 Surveillance continue des mesures de contrôle clés.....	36
4. Plan d'action relatif à la gestion des contrôles internes d'Environnement Canada	38
4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2014-2015.....	38
4.2 État et plan d'action pour l'exercice 2015-2016 et les exercices à venir	39

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction

1. Introduction

Le présent document est une annexe à la *Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers* d'Environnement Canada (EC) pour l'exercice 2014-2015. Il présente de l'information sommaire sur les mesures prises par Environnement Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne ainsi que les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme d'Environnement Canada figurent dans le [Rapport ministériel sur le rendement](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement Canada

2.1 Gestion des contrôles internes

La gestion des contrôles internes d'Environnement Canada est régie par un cadre de contrôle interne (CCI) global comportant un cadre de gestion financière comme élément intégral. La gestion des contrôles internes comprend les éléments suivants :

- des structures de gouvernance et de responsabilisation pour la gestion des contrôles internes;
- une approche et une méthodologie intégrées pour le CIRF;
- une surveillance, une évaluation et des mesures d'atténuation efficaces;
- un programme de surveillance exhaustif du CIRF, y compris un plan de surveillance annuel.

Environnement Canada a consacré beaucoup d'efforts pour harmoniser, simplifier et intégrer ces éléments essentiels à une gestion des contrôles internes efficace. Ces efforts ont été déployés afin d'assurer une progression continue vers l'atteinte d'un état d'avancement conforme à l'orientation et aux pratiques communes établies par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG) ainsi qu'à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Cadre de contrôle interne

Environnement Canada possède un cadre de contrôle interne qui a été approuvé par le sous-ministre (SM), ce qui a démontré l'attention particulière portée par le Ministère à la gestion des contrôles internes et a renforcé le leadership et l'engagement de la direction envers la transparence, l'honnêteté, l'intégrité et le comportement éthique. Le cadre de contrôle interne d'EC intègre les pratiques exemplaires et les leçons apprises par le Ministère au cours des

six dernières années d'évaluations du CIRF réalisées conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Le cadre de contrôle interne fournit un point d'ancrage pour la gestion des contrôles internes, et il décrit la structure, le contexte et les processus permettant de déterminer, d'évaluer et de surveiller les contrôles internes. Le cadre de contrôle interne vise à :

- décrire les rôles et les responsabilités du sous-ministre, des cadres supérieurs du Ministère, des gestionnaires et des employés en matière de gestion des contrôles internes;
- définir les engagements à présenter des mises à jour ou des rapports réguliers sur l'efficacité des contrôles internes aux cadres supérieurs du Ministère et au Comité consultatif externe de vérification;
- établir une base commune pour la gestion des contrôles internes au sein du Ministère;
- répondre aux exigences du Conseil du Trésor en matière de contrôles internes, y compris le CIRF;
- établir un contexte et une structure assurant l'efficacité de la gestion des contrôles internes.

Structure organisationnelle de responsabilisation

Tel qu'il est décrit dans le cadre de contrôle interne, Environnement Canada dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie qui appuie ses efforts d'évaluation et assure la surveillance de son système de contrôles internes dans l'ensemble de l'organisation.

Voici les rôles et les responsabilités liés à la gestion des contrôles internes :

- **Sous-ministre** – À titre d'agent comptable d'Environnement Canada, le sous-ministre assume l'ensemble de la responsabilité d'intendance et le leadership sur la gestion des contrôles internes. Il est chargé de superviser l'élaboration, la surveillance et l'examen du système ministériel de contrôles internes, ainsi que de surveiller la conformité à la *Politique de contrôle interne*.
- **Dirigeante principale des finances (DPF)** – La DPF d'Environnement Canada relève directement du sous-ministre. Elle fait preuve de leadership afin d'assurer la coordination, la cohérence et l'orientation de la conception et du maintien d'un système de gestion des contrôles internes efficace et intégré, y compris le CIRF. La DPF a pour principale fonction d'agir à titre de conseillère stratégique et d'intendante en matière de pratiques rigoureuses de contrôle interne et de gestion financière.
- **Cadres supérieurs du Ministère** – Les cadres supérieurs du Ministère, qui relèvent directement du sous-ministre, sont responsables de fournir un leadership en matière de gestion financière, de contrôles internes, de rapports financiers et de divulgation. Il leur incombe également d'obtenir les conseils et l'appui de la DPF pour l'élaboration et le maintien d'un cadre efficace concernant la gestion financière, les risques et le contrôle des programmes. De plus, les cadres supérieurs du Ministère doivent donner au sous-ministre l'assurance que les processus opérationnels et les contrôles appropriés sont en place pour veiller à l'efficacité de la gestion financière et des systèmes de contrôle

interne de l'organisation, afin de respecter les exigences définies dans la *Déclaration de responsabilité de la direction englobant le CIRF*.

- **Dirigeant principal de la vérification** – Le dirigeant principal de la vérification fournit au sous-ministre une évaluation indépendante de l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.
- **Comité consultatif externe de vérification** – Le Comité consultatif externe de vérification est un comité indépendant qui est constitué de trois membres externes et qui fournit aux sous-ministres des conseils et des recommandations objectifs concernant le caractère suffisant, l'efficacité et les résultats de l'assurance de la qualité en ce qui a trait à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance d'Environnement Canada. Il est également chargé d'examiner les états financiers du Ministère et la *Déclaration de responsabilité de la direction* (DRD) annuelle, y compris l'annexe connexe.
- **Comité exécutif de gestion** – Le Comité exécutif de gestion est le comité de gestion principal qui est responsable de la surveillance pour le Ministère. Il a la responsabilité de surveiller la réponse de l'organisation aux risques ministériels et de s'assurer de l'efficacité des mesures d'atténuation des risques et que les contrôles internes nécessaires sont en place pour tenir compte des principaux risques ministériels.
- **Comité de surveillance de la transformation ministérielle** – Appuyant le Comité exécutif de gestion, le Comité de surveillance de la transformation ministérielle – anciennement connu sous le nom de « Comité de la responsabilisation ministérielle et du renouvellement administratif » – assure la coordination et la surveillance de la mise en œuvre intégrée des initiatives de transformation opérationnelle habilitantes à l'échelle du Ministère et du gouvernement, et aide les gestionnaires et les employés à s'adapter au changement.
- **Comité des directeurs généraux sur l'intégration opérationnelle (CDGIO)** – Le Comité des directeurs généraux sur l'intégration opérationnelle sert de forum horizontal afin de favoriser les discussions inclusives plus approfondies et l'engagement à l'égard des questions dans l'ensemble du Ministère. Il est composé de directeurs généraux représentant la majorité des directions générales et des régions du Ministère.
- **Division des politiques, des systèmes et des contrôles financiers (DPSCF) au sein de la Direction de l'approvisionnement, de la comptabilité et des contrôles** – La Division des politiques, des systèmes et des contrôles financiers (DPSCF) dirige la gestion et l'intendance intégrées de la gestion des contrôles internes ministériels, ainsi que la transformation et l'amélioration continues des systèmes financiers, de la politique financière et de la gestion des processus opérationnels du Ministère. Les activités de la DPSCF en matière d'évaluation des contrôles internes et de mesures correctives pour combler les lacunes de contrôle nécessitent la participation de la totalité des directions générales et des régions du Ministère. La *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor exige que soit appliquée une solide gestion des contrôles internes, laquelle constitue d'ailleurs un élément d'évaluation clé de la composante de gestion n° 7 (gestion financière) du Cadre de responsabilisation de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Gouvernance et mesures de surveillance

L'environnement de contrôle d'Environnement Canada comprend une série de mesures qui aident à faire en sorte que les risques soient gérés de façon efficace grâce à une approche responsable et axée sur le risque.

Voici les principales mesures :

- Environnement Canada continue de promouvoir et d'appuyer les normes en matière de valeurs et d'éthique de la fonction publique auprès de ses employés et de ses gestionnaires par l'intermédiaire d'un cours obligatoire en ligne sur les valeurs et l'éthique. Pendant l'exercice 2014-2015, 86 % des employés du Ministère ont suivi cette formation.
- Un *Cadre de gestion intégrée du risque*, une *structure de gouvernance des risques* renforcée et un *profil des risques ministériels* diffusés à grande échelle accroissent l'efficacité de la gestion des risques à Environnement Canada. L'augmentation de la sensibilisation des employés, la surveillance continue et les activités d'atténuation opportunes permettent d'assurer que les risques émergents ou changeants sont gérés de façon adéquate.
- L'*Instrument de délégation des pouvoirs de signature en matière financière et arrêté sur la délégation* a été mis à jour en 2014-2015, conformément aux exigences de la *Directive sur la délégation des pouvoirs financiers pour les dépenses* du SCT.
- Des *ententes de gestion du rendement* annuelles pour les cadres supérieurs du Ministère évaluent les modalités redditionnelles et les responsabilités en matière de gestion financière.
- Une *lettre de déclaration pour les Comptes publics*, signée par les cadres supérieurs du Ministère, confirmant que l'organisation a maintenu un système de gestion financière et de contrôle interne et que toutes les lacunes constatées dans le fonctionnement de ses contrôles et procédures de divulgation et de son CIRF ont été divulguées.
- Des programmes de formation et une communication régulière avec les employés du Ministère au sujet des principaux secteurs de la gestion financière et des politiques financières, dans le but de correspondre au renouvellement du Système ministériel de gestion financière (SMGF) d'EC.

Stratégie de surveillance de la gestion des contrôles internes d'Environnement Canada

La stratégie de surveillance de la gestion des contrôles internes d'Environnement Canada fournit une description de l'approche et de la méthodologie suivies afin que les activités de gestion des contrôles internes, dont la surveillance de son système de CIRF, soient harmonisées avec la *Politique sur le contrôle interne*. Cette stratégie décrit en détail le système de tests, de correction et de surveillance des contrôles internes qui est en place au Ministère pour vérifier que les principaux contrôles fonctionnent comme prévu. La stratégie mentionne et adopte des pratiques exemplaires généralement acceptées en matière d'évaluation des contrôles internes, notamment les normes du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et du cadre Control Objectives for Information and Related Technology (COBIT).

Voici les principaux éléments de la stratégie de surveillance de la gestion des contrôles internes :

- une amélioration de l'évaluation annuelle axée sur le risque, fondée sur une combinaison d'éléments quantitatifs et qualitatifs, ainsi que sur les constatations d'autres fournisseurs de services de surveillance ou d'assurance de la qualité;
- un plan d'évaluation annuelle des contrôles qui comprend des plans concernant la documentation, les tests d'efficacité conceptuelle et opérationnelle, les mesures correctives et la surveillance continue;
- les exigences de vérification avant paiement et après paiement, de même que les exigences pour la vérification des paiements, conformément à la Directive sur la vérification des comptes du SCT;
- des activités de surveillance exhaustives des mesures correctives qui s'attaquent systématiquement aux modifications nécessaires découlant des évaluations;
- les exigences en matière de rapports à soumettre au SCT, au Comité consultatif externe de vérification, au Comité de surveillance de la transformation ministérielle et au Comité des directeurs généraux sur l'intégrité opérationnelle au sujet de la gestion des contrôles internes, y compris le CIRF;
- la collaboration de la Division des politiques, des systèmes et des contrôles financiers (DPSCF) avec les secteurs de responsabilité multidisciplinaires à l'échelle du Ministère, notamment l'Unité du développement ministériel de la Direction générale des finances et la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, en ce qui a trait à l'évaluation axée sur le risque et à la surveillance de tous les éléments de contrôle clés;
- la participation des intervenants et l'intégration horizontale et interfonctionnelle afin de fournir une approche coordonnée pour surveiller l'efficacité de la gestion des contrôles internes d'Environnement Canada.

2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

Environnement Canada compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes communes

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est responsable de la gestion centralisée de la rémunération, des avantages sociaux, de l'approvisionnement de certains biens et services, ainsi que des coûts des locaux pour le compte d'EC. De plus, TPSGC, avec l'établissement du nouveau Centre des services de paye à Miramichi en raison du regroupement des services de paye, est maintenant chargé du traitement et de l'assurance de la qualité de la plupart des transactions relatives aux salaires et aux avantages sociaux d'EC;
- le SCT fournit à Environnement Canada les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- le ministère de la Justice du Canada fournit des services juridiques à Environnement Canada;
- le Service des poursuites pénales du Canada fournit des services de poursuite à Environnement Canada;
- Services partagés Canada fournit des services d'infrastructure des technologies de l'information (TI) à Environnement Canada dans les domaines des centres de données et

des réseaux. La portée et les responsabilités sont énoncées dans l'entente interministérielle entre SPC et EC.

Ententes particulières

Environnement Canada n'a conclu aucune entente particulière à l'heure actuelle.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle réalisée au cours de l'exercice 2014-2015

Au cours de l'exercice 2014-2015, Environnement Canada a lancé une initiative de transformation opérationnelle de grande envergure, à savoir la transition pour le renouvellement du Système ministériel de gestion financière (SMGF) d'Environnement Canada vers le système SAP. Même si les priorités de GCI ont été réévaluées pendant l'exercice 2014-2015 en raison de cette initiative, EC a mené à bien tous les tests d'efficacité conceptuelle qu'elle avait prévus et escomptés, et a réalisé des tests d'efficacité conceptuelle avancés de plusieurs secteurs de contrôle additionnels en rassemblant la documentation en fonction des processus opérationnels communs en gestion financière du BCG, de même qu'en mettant à jour la documentation afin de tenir compte des nouvelles exigences opérationnelles compte tenu de la mise en œuvre du renouvellement du SMGF vers le système SAP. Il a également amélioré son efficacité opérationnelle en complétant la documentation portant sur plusieurs processus opérationnels clés, et ce, tout en continuant d'assurer une surveillance continue, tel qu'il était prévu.

Aux fins d'interprétation, les processus opérationnels qui, selon EC, présentent un risque plus élevé et qui sont maintenant assujettis à une surveillance continue sont les suivants : Contrôles au niveau de l'entité, Contrôles généraux de la technologie de l'information, Gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement et Gestion de la clôture financière.

3.1 Efficacité conceptuelle des mesures de contrôle clés

Travaux effectués comme prévu

Environnement Canada a mené à bien les tests d'efficacité conceptuelle des processus opérationnels communs en gestion financière clés suivants :

- Gestion du dossier des fournisseurs;
- Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile (accent mis sur les parcs automobiles).

Environnement Canada a terminé la mise à jour des documents (la matrice des contrôles et le schéma des processus opérationnels) et a fait avancer les tests d'efficacité conceptuelle, tel que cela était prévu, en personnalisant les exigences relatives aux systèmes des responsables de processus opérationnels particuliers pour le renouvellement du SMGF vers le système SAP, et ce, pour les processus opérationnels communs en gestion financière et les sous-processus clés suivants :

- Gestion des revenus et des créances;

- Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance;
- Gestion du dossier des clients;
- Gestion de la planification et de la budgétisation;
- Gestion des prévisions et de la revue budgétaire;
- Gestion du plan comptable ministériel.

Autres travaux réalisés

En plus des travaux réalisés comme prévu, Environnement Canada a considérablement fait avancer les tests d'efficacité conceptuelle des exigences pour le nouveau module du SMGF – Gestion des biens de l'entreprise. Ce module intègre certains processus opérationnels, à savoir Gestion des autres immobilisations, Gestion des biens immobiliers et Gestion de l'inventaire des processus opérationnels communs en gestion financière. Les travaux d'EC ont été effectués dans le cadre de la transformation pour le renouvellement du SMGF, laquelle comprenait le plan et la configuration du système, ainsi que la documentation sur les contrôles internes.

Mesures correctives

De plus, au cours du présent exercice, le Ministère a déterminé la nécessité de prendre les mesures correctives suivantes :

- voir à ce que des documents à l'appui en quantité suffisante et exhaustifs existent pour les mesures de contrôle clés des processus, la documentation connexe, et les rôles et responsabilités;
- voir à ce que les mises à jour de politiques clés et les rôles et responsabilités sous-jacents sont compris et effectués en temps opportun par les responsables des politiques;
- collaborer avec différentes directions générales d'Environnement Canada afin de concevoir de nouvelles procédures de travail et de renforcer les mesures de contrôle clés;
- examiner et clarifier les étapes des procédures relatives aux mesures de contrôle clés, ainsi que les rôles et les responsabilités associés qui concernent le passifs environnementaux;
- veiller à ce qu'il y ait des mesures d'atténuation appropriées pour les rôles et responsabilités connexes en ce qui a trait à la gestion de la clôture financière (comptes d'attente et petite caisse).

3.2 Efficacité opérationnelle des mesures de contrôle clés

Travaux effectués comme prévu

Puisque l'accent était porté sur la mise à jour de la documentation relative aux processus opérationnels en raison du renouvellement du SMGF, EC a considérablement fait avancer les tests d'efficacité opérationnelle en intégrant les mesures correctives en souffrance des tests

d'efficacité conceptuelle et en mettant à jour, de manière officielle, la documentation sur les processus opérationnels communs en gestion financière et les sous-processus clés suivants :

- Gestion des autres immobilisations;
- Gestion du stock;
- Administration de la paye (ressources humaines et systèmes);
- Gestion des voyages;
- Gestion des subventions et des contributions;
- Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile;
- Gestion du dossier des fournisseurs;
- Gestion des biens immobiliers.

Autres travaux réalisés

En plus des travaux réalisés comme prévu, EC a mis au point les tests d'efficacité opérationnelle des processus opérationnels communs en gestion financière et sous-processus clés suivants :

- Gestion de la clôture financière;
- Gestion de la délégation des pouvoirs financiers et du pouvoir de dépenser.

Mesures correctives

Au cours du présent exercice, EC a mis en œuvre les mesures correctives clés suivantes :

- examiner et clarifier les étapes des procédures relatives aux mesures de contrôle clés, ainsi que les rôles et responsabilités associés qui concernent la gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement, la gestion de la clôture financière (accent mis sur la petite caisse et les comptes d'attente) et la gestion de la délégation des pouvoirs financiers et du pouvoir de dépenser.

3.3 Surveillance continue des mesures de contrôle clés

Travaux effectués comme prévu

Environnement Canada a mené à bien comme prévu la surveillance continue des secteurs de contrôle clés suivants :

- Contrôles au niveau de l'entité;
- Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI);
- Gestion de la clôture financière (accent mis sur la petite caisse);
- Gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement.

Mesures correctives

À la suite de la surveillance continue, le Ministère a déterminé les mesures correctives clés suivantes :

- Pour ce qui est des CGTI, EC doit s'assurer d'avoir une formation appropriée pour la gestion de l'identification des utilisateurs du système et de l'accès logique, ainsi que pour la mise en œuvre des procédures de surveillance appropriées.

De plus, au cours du présent exercice, Environnement Canada a mis en place les mesures correctives clés suivantes :

- introduction d'un cours obligatoire sur les valeurs et l'éthique pour tous les employés d'EC;
- élaboration d'un Guide sur la sensibilisation à la fraude pour les agents financiers d'Environnement Canada afin d'appuyer le Code de valeurs et d'éthique du secteur public et l'évaluation des risques de fraude du Ministère qui est en cours.

Environnement Canada a continué d'améliorer la surveillance continue de la gestion des contrôles internes en mettant en place l'approche et la méthodologie utilisées dans sa stratégie de surveillance de la gestion des contrôles internes et son plan de surveillance annuel connexe. En se basant sur ses réalisations de 2012-2013, Environnement Canada a continué de concentrer ses efforts sur la communication et la mobilisation des intervenants, ce qui a favorisé le développement d'un environnement de surveillance axé sur les buts qui repose sur le dialogue ouvert et la collaboration. Afin de faciliter la communication avec les intervenants, Environnement Canada a aussi produit deux guides, adressés au personnel et aux intervenants, qui préconisent la sensibilisation, qui précisent et officialisent les rôles et les responsabilités, et qui exposent en détail les étapes requises pour leur participation à une évaluation de l'efficacité de la gestion des contrôles internes du Ministère.

De plus, au cours de l'exercice 2014-2015, Environnement Canada a mis en œuvre son processus de surveillance et de production de rapports sur les mesures correctives, lequel constitue un élément important de la stratégie de surveillance de la gestion des contrôles internes du Ministère. À la lumière du renouvellement du SMGF d'EC qui a été mis en œuvre le 1^{er} avril 2015, et de la période de stabilisation requise qui s'étend au moins jusqu'au prochain exercice, la surveillance est maintenant réalisée deux fois par année. Ce type de surveillance permet de fournir à la DPF et aux intervenants des mises à jour sur les mesures correctives prises par le Ministère à l'égard de la gestion des contrôles internes, ainsi que de garantir que les progrès réalisés par rapport au plan d'évaluation des mesures de contrôle concordent avec les attentes de la direction. En 2014-2015 toutes les mesures correctives en suspens ont été intégrées dans la portée de toute activité prévue liée à la gestion des contrôles internes, y compris les mises à jour des processus opérationnels qui ont été touchés par la transition prévue pour le renouvellement du SMGF vers le système SAP.

4. Plan d'action relatif à la gestion des contrôles internes d'Environnement Canada

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2014-2015

En 2014-2015, Environnement Canada a continué de réaliser des progrès importants pour achever l'évaluation de ses principales mesures de contrôle et répondre à toutes les attentes établies dans son plan d'action pour l'exercice, dont il est question dans l'annexe de 2013-2014. Le tableau 1 présente un résumé des progrès qu'Environnement Canada a réalisés par rapport aux plans présentés dans l'annexe de 2013-2014.

Tableau 1 Travaux réalisés en 2014-2015 par rapport au plan d'action présenté dans l'annexe de 2013-2014	
Élément dans le plan d'action de l'exercice précédent (2013-2014)	Rapport de situation en date du 31 mars 2015
Phase de documentation sur les processus opérationnels communs en gestion financière pour la mise en place du système SAP	La phase de documentation est terminée et EC a considérablement fait avancer les tests d'efficacité conceptuelle pour les processus opérationnels Gestion des revenus et des créances, Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance, Gestion du dossier des clients, Gestion de la planification et de la budgétisation, et Gestion des prévisions et de la revue budgétaire.
Tests d'efficacité conceptuelle – Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile, Gestion du dossier des fournisseurs et Gestion du plan comptable ministériel	Les tests d'efficacité conceptuelle sont terminés pour les processus opérationnels Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile et Gestion du dossier des fournisseurs. Les tests d'efficacité conceptuelle ont considérablement progressé pour le processus opérationnel Gestion du plan comptable ministériel.
Mesures correctives en lien avec l'efficacité conceptuelle	Les mesures correctives ont fait l'objet d'une surveillance tout au long de l'exercice 2014-2015. Des progrès ont été réalisés concernant les recommandations en suspens visant à examiner et clarifier les étapes relatives aux contrôles. Compte tenu des possibilités offertes par le renouvellement du Système ministériel de gestion financière d'Environnement Canada, toutes les mesures correctives en suspens, sauf celles qui sont liées aux processus opérationnels Gestion du dossier des fournisseurs et Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile (accent mis sur les parcs automobiles), ont été intégrées dans la portée de toute activité prévue de CIRF qui a été ou sera touchée par cette initiative.
Tests d'efficacité opérationnelle – Passifs environnementaux	Les tests d'efficacité opérationnelle ont considérablement progressé pour les processus opérationnels Gestion des autres immobilisations, Gestion du stock, Administration de la paye (ressources humaines et systèmes), Gestion des voyages, Gestion des subventions et des contributions, Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit d'automobile, Gestion de la délégation des pouvoirs financiers et du pouvoir de dépenser, Gestion de la clôture financière, Gestion du dossier des fournisseurs et

	Gestion des biens immobiliers. Compte tenu des nouvelles priorités du SMGF et du taux de progression des mesures correctives, les tests d'efficacité opérationnelle pour le processus opérationnel Passifs environnementaux sont prévus pour l'exercice 2015-2016.
Mesures correctives en lien avec l'efficacité opérationnelle	Les mesures correctives ont fait l'objet d'une surveillance continue tout au long de l'exercice 2014-2015. En raison des possibilités offertes par le renouvellement du SMGF d'EC, toutes les mesures correctives en suspens, sauf celles qui sont liées au processus opérationnel Gestion de la clôture financière, ont été intégrées dans la portée de toute activité prévue de CIRF qui a été ou sera touchée par cette initiative.
Surveillance continue	Une surveillance continue a été effectuée tout au long de l'exercice 2014-2015.

4.2 État et plan d'action pour l'exercice 2015-2016 et les exercices à venir

En vertu de la *Politique sur le contrôle interne*, les ministères doivent être en mesure de maintenir un système efficace de gestion des contrôles internes, y compris le CIRF, dans le but de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que les documents financiers sont conservés de façon adéquate, que les biens sont protégés, et que les lois, les règlements et les politiques applicables sont respectés.

En raison de la transition qui s'est fait le 1^{er} avril 2015 vers le système SAP, toutes les activités liées à la gestion des contrôles internes prévues pour 2015-2016 ont été réévaluées dans le contexte du renouvellement du SMGF et des progrès réalisés en lien avec la transformation opérationnelle (TO). Toutes les activités prévues misent sur les efforts déployés en 2014-2015 afin de normaliser, simplifier et intégrer les processus opérationnels à l'appui de cette transition, une initiative de transformation ministérielle qui s'appuie sur un partenariat organisé.

En misant sur les progrès réalisés pendant la transition prévue pour le renouvellement du SMGF (lesquels ont contribué à préparer les tests d'efficacité conceptuelle et opérationnelle des processus opérationnels communs en gestion financière touchés et des contrôles connexes), Environnement Canada a déterminé les comptes financiers qui devaient faire l'objet d'une évaluation en fonction d'une approche fondée sur le risque. Si la mise en œuvre du système SAP, qui a eu lieu le 1^{er} avril 2015, entraîne des situations imprévues, EC utilisera son approche fondée sur le risque afin de mettre à jour les priorités pour les activités d'évaluation de la gestion des contrôles internes. La priorisation fera sans doute progresser certaines évaluations, tandis que, pour d'autres, une surveillance continue des secteurs de contrôles clés sera nécessaire, et ce, toujours à l'aide de l'approche fondée sur le risque.

Le tableau 2 présente l'état d'avancement et le plan d'action relatifs aux évaluations de la gestion des contrôles internes d'Environnement Canada pour 2015-2016 et les deux exercices suivants[†].

Tableau 2 Plan triennal d'évaluation de la gestion des contrôles internes de 2015-2016 à 2017-2018*†

Secteurs de contrôle clés à risque élevé

Secteurs de contrôle clés	Éléments de l'évaluation					
	Documentation	Efficacité conceptuelle		Efficacité opérationnelle		Surveillance continue cyclique
		Tests	Mesures correctives	Tests	Mesures correctives	
Contrôles au niveau de l'entité*	Terminée	Terminés	Terminées	Terminés	Terminées	Depuis 2013-2014
Contrôles généraux de la technologie de l'information*	Terminée	Terminés	Terminées	Terminés	Terminées	Depuis 2013-2014
Gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement*	Terminée	Terminés	Terminées	Terminés	Terminées	Depuis 2014-2015
Gestion de la clôture financière*	Terminée	Terminés	Terminées	Terminés	Terminées	Depuis 2014-2015
Gestion des autres immobilisations	Terminée	Terminés	Terminées	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Gestion des biens immobiliers	Terminée	Terminés	Terminées	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Gestion du stock	Terminée	Terminés	Terminées	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Gestion des voyages	Terminée	Terminés	Terminée	2015-2016	†	†
Administration de la paie	Terminée	Terminés	Terminées	2015-2016	2015-2016	2016-2017
Gestion des subventions et des contributions	Terminée	Terminés	Terminées	2015-2016	2015-2016	2016-2017
Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile	Terminée	Terminés	Terminées	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Gestion des autres paiements	2015-2016	2015-2016	2016-2017	2017-2018	†	†
Gestion du dossier des fournisseurs	Terminée	Terminés	Terminées	2015-2016	2015-2016	2016-2017
Gestion du dossier des clients	Terminée	2015-2016	2015-2016	2015-2016	2016-2017	2016-2017
Gestion des revenus, créances et recettes	Terminée	2015-2016	2016-2017	2017-2018	†	†
Gestion des règlements interministériels	2015-2016	2015-2016	2016-2017	2017-2018	†	†
Gestion de la planification et de la budgétisation	Terminée	2016-2017	2017-2018	†	†	†
Gestion des prévisions et de la revue budgétaire	Terminée	2016-2017	2017-2018	†	†	†
Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance	Terminée	2015-2016	2015-2016	2015-2016	2016-2017	2016-2017
Gestion du plan comptable ministériel	Terminée	2015-2016	2015-2016	2015-2016	2015-2016	2016-2017
Gestion de la délégation des pouvoirs financiers et du pouvoir de dépenser	Terminée	Terminés	Terminées	Terminés	2015-2016	2016-2017
Gestion de la vérification d'assurances après paiement	2015-2016	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2017-2018	2017-2018
Passifs environnementaux	Terminée	Terminés	Terminées	2015-2016	2016-2017	2017-2018

Tableau 2 Plan triennal d'évaluation de la gestion des contrôles internes de 2015-2016 à 2017-2018* [‡]						
Secteurs de contrôle clés à risque élevé						
Secteurs de contrôle clés	Éléments de l'évaluation					
	Documentation	Efficacité conceptuelle		Efficacité opérationnelle		Surveillance continue cyclique
		Tests	Mesures correctives	Tests	Mesures correctives	
Module sur la gestion des biens de l'entreprise	Terminée	2015-2016		2016-2017		2017-2018

[‡]**Remarque :** La planification des prochaines étapes des activités d'évaluation de la gestion des contrôles internes (GCI) comprend une approche fondée sur le risque compte tenu de l'initiative de renouvellement du Système ministériel de gestion financière d'Environnement Canada. Il est possible que cette nouvelle mise en œuvre entraîne des retards dans les évaluations de la GCI, selon les risques connexes évalués par la direction. La même approche s'applique aux répercussions des activités de transformation à l'échelle du gouvernement, telles que la modernisation et la consolidation des services de paye et les services de voyage partagés.

Grâce à l'achèvement du plan d'action présenté, Environnement Canada s'assurera que des progrès opportuns sont réalisés afin d'obtenir un système avancé de gestion des contrôles internes, lequel fournit au gouvernement et aux Canadiens une assurance concernant la fiabilité des rapports financiers contenus dans les états financiers et les Comptes publics du Ministère. Cet avancement reflète l'engagement d'Environnement Canada de continuer à progresser en vue de produire des états financiers plus solides et mieux vérifiables.